

# sommaire

## doctrine

### INFORMATIQUE ET FISCALITÉ :

- Le traitement comptable et fiscal des dépenses engagées au titre du passage à l'an 2000 et à l'euro, Pierre-Yves Fagot, avocat, Alain Bensoussan – Avocats, Paris. **4**

### INFORMATIQUE ET DROIT :

- Réflexions sur le critère de l'originalité en matière de logiciel et de base de données, Hubert Bitan, expert agréé près la Cour d'appel de Paris. **8**
- Preuve scientifique et preuve juridique : y a-t-il un paradoxe de l'expert ?, Patrick Gordon, expert agréé près la Cour d'appel de Paris. **13**

### BIOTECHNOLOGIE ET DROIT :

- Le régime juridique des aliments ou « aliments santé » : un statut hybride, Catherine Chabert-Peltat, Maria Ruano-Cicuendez, avocats, Alain Bensoussan – Avocats, Lyon. **19**
- Contrat d'assistance technique (logiciels) et contrefaçon. Note Isabelle Matthyssens sous C. Paris (4<sup>e</sup> Ch. A) 11 février 1998 **31**
- Œuvres collectives, Droit d'auteur, Journaliste et Internet. Note Cyril Rojinsky sous Trib. gr. inst. de Paris 14 avril 1999 **38**
- Règles applicables au licenciement d'un conseiller prud'hommes. Note Patricia Volo sous Cass. soc. 9 juin 1998 **43**
- Vente de matériel informatique et garantie du vendeur. Note Danièle Véret sous Cass. 1<sup>re</sup> civ. (1<sup>re</sup> Ch.) 19 mai 1998 **43**
- Marchés publics et sous-traitance. Note Marie-Zizar Firouz-Abadie sous C. Bordeaux 15 décembre 1997 **45**

## DOSSIER SPÉCIAL **internet**

- De la vente de médicaments autorisés sur l'Internet à l'officine électronique, par Yann Bréban, Nathalie Beslay, avocats, Alain Bensoussan – Avocats, Paris. **23**
- L'Internet et les communications syndicales, Joëlle Berenguer-Guillon, avocat, Alain Bensoussan – Avocats, Paris. **27**

## jurisprudence

- PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.- Logiciel.- Contrat d'assistance technique.- Contrefaçon.- Concurrence déloyale.- Parasitisme.- Serveurs.- Messageries.- Codes d'accès minitel.- Marques.- Redevances.- Boîtes aux lettres.- Exploitation commerciale.- Protocole d'accord.- Arbitrage.- Conciliation.- Incompétence du tribunal.- Réparation du préjudice : CA Paris, 4<sup>e</sup> ch. sect. A, 11 février 1998, Soc. Texel Informatique et G. M. c. Soc. Clarisse, note Isabelle Matthyssens, avocat. **31**
- PRESSE.- Télématique.- Internet.- Journaliste.- Droit d'auteur.- Œuvre collective.- Journal.- Périodique.- TGI Paris 1<sup>re</sup> ch. 1<sup>er</sup> sect., 14 avril 1999, SNJ c. La Société de Gestion du Figaro, note Cyril Rojinsky, avocat. **38**

## sommaires annotés de jurisprudence des Cours et Tribunaux

- TRAVAIL.- Licenciement.- Conseillers prud'hommes.- Indemnité de licenciement.- Violation de procédure.- Information de l'employeur.- Consultation de la liste des conseillers élus.- Publicité en préfecture.- Opposabilité des résultats des élections : Cass. soc. 9 juin 1998. **43**
- INFORMATIQUE.- Vente de matériel informatique.- Réparation.- Obligations du vendeur : Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 19 mai 1998. **43**
- ASSURANCES TERRESTRES.- Responsabilité civile professionnelle.- Contrat d'assurance.- Prorogation.- Échéance.- An 2000.- Risque.- Clause d'exclusion.- Validité : CA Paris, 14<sup>e</sup> ch., sect. A, 9 juin 1999. **44**
- INFORMATIQUE.- Marché public.- Sous-traitance totale.- Sous-traitance partielle.- Prestation de services.- Faute.- Résiliation du marché : CAA Bordeaux 2<sup>e</sup> ch., 15 décembre 1997. **45**

# sommaire

– RESPONSABILITE PÉNALE.- Réseau Internet.- Outrage aux bonnes mœurs.- Pornographie.- Zoophilie.- Protection des mineurs.- Logiciels de filtrage.- Sécurité informatique.- Obligation du diffuseur d'information : CA Paris, 11 <sup>e</sup> ch., corr. sect. A, 13 mai 1998.	46
– INFORMATIQUE.- Contrats et obligations.- Devoir de conseil.- Fournisseur de systèmes informatiques.- Expertise.- Manquement.- Sanction : CA Grenoble, 1 <sup>er</sup> ch. civ., 19 janvier 1998.	47
– PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.- Compilation.- Fichiers.- Comparaison.- Méthodologie d'analyse.- Parasitisme.- Contrefaçon.- Œuvre collective.- Personne morale.- Défaut de présomption.- Preuve de la titularité des droits : CA Versailles, 12 <sup>e</sup> ch., 2 <sup>e</sup> sect., 19 juin 1997.	47
– PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.- Informatique.- Multimédia.- Jeu vidéo.- Ludiciel.- Logiciel.- Carte logique.- Mémoires mortes programmables.- Marque.- Contrefaçon.- Importation illicite.- Commercialisation.- Débit illicite : TGI Paris 31 <sup>e</sup> ch., 12 décembre 1997.	48
– PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.- Informatique.- Œuvre musicale.- Originalité.- Activité créative.- Adaptation.- Logiciel.- Fichier MIDI : TC Créteil Ord. réf., 1 <sup>er</sup> ch., 16 février 1999.	49
– MARQUE.- Internet.- Dénomination sociale.- Nom de domaine.- Usurpation de dénomination sociale.- Risque de confusion.- Concurrence déloyale.- Contrefaçon.- Trouble manifestement illicite.- Dommage imminent : TGI Paris, 3 <sup>e</sup> ch., sect., 23 mars 1999.	50

<i>Base de vues juridiques Alain Bensoussan</i>	51
---	----

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉRENCE DES BÂTONNIERS

<i>Compte-rendu</i> , par J.-G. M.	52
<i>Extraits du rapport de M. Henri Nallet</i>	56
<i>Juri-Avenir</i> – Communiqué	62
<i>Les grands Tribunaux des petites villes</i> , par André Toulemon	62

## UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

### Le bâtonnier Gérard CHRISTOL, président de la Conférence des bâtonniers, Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur

<i>Compte-rendu</i> , par J.-G.M.	64
<i>Extraits du discours du bâtonnier Gérard Christol lors de la Rentrée de la Conférence du stage de Montpellier en 1994</i>	66
<i>Notre robe</i> , par André Toulemon	68
<i>Discours de Me Christophe Ricour</i>	69

### Conseil National des Barreaux

– Informations rapides (15 juillet 1999)	72
– Informations rapides (19 juillet 1999)	74

<i>Bibliographie</i> – Le rapport Nallet en librairie	76
---	----

<i>Echos et nouvelles</i> – Conférence des bâtonniers : colloque « Ethique et modernité »	77
---	----

<i>Rwanda</i>	78
---------------	----